



Déclaration préalable CAPA des Attachés (AAE) du 24 mai 2017

Concernant le mouvement, nous restons opposés à l'ouverture de postes profilés (hormis les postes d'agent comptable) en EPLE et demandons une nouvelle réflexion sur les recrutements en PRP sous la forme d'un groupe de travail sur ce sujet (grille d'évaluation, composition du jury...).

Nous dénonçons la mise en place d'un classement des dossiers de promotions sur liste d'aptitude par la direction du CROUS en l'absence de commission paritaire interne.

Enfin, nous souhaitons la mise en place d'un barème académique sur les avancements pour permettre une plus grande égalité de traitement dans l'étude des dossiers.